



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

Charte du bénévole en bibliothèque

Rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque allie plaisir et engagement. Cette activité non professionnelle est basée sur le volontariat.

Pour s'épanouir dans cette activité, le bénévole en bibliothèque peut trouver de nombreuses motivations :

- * * Plaisir du partage de la lecture
- * * Plaisir de rencontrer d'autres personnes
- * * Plaisir de s'intégrer à une équipe
- * * Plaisir de se rendre utile, de conseiller, d'aider
- * * Plaisir de découvrir et de se former à une activité

Ces motivations vont dans le sens des missions de l'association de la bibliothèque :

- * * La promotion de la lecture publique
- * * L'accès à la lecture pour tous
- * * La mission de service public

Tout bénévole en bibliothèque accueilli et intégré dans l'association de la bibliothèque se voit remettre la présente charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre le bénévole en bibliothèque et l'association.

L'association s'engage à :

- * * Accueillir et considérer le bénévole en bibliothèque comme un collaborateur à part entière
- * * Fournir une information claire sur les objectifs et le fonctionnement de l'association
- * * Fournir les moyens pour former à l'activité bénévole en bibliothèque
- * * Confier au bénévole en bibliothèque une activité en lien avec ses compétences et sa disponibilité
- * * Lui permettre de s'insérer et de s'épanouir au sein de l'équipe
- * * Susciter des rencontres entre les bénévoles en bibliothèque
- * * Garantir la couverture d'une assurance

Le bénévole en bibliothèque s'engage à :

- * * Accepter les principes de l'association et se conformer à ses objectifs
- * * Se sentir responsable et solidaire de la vie de l'association
- * * Assurer avec sérieux ses engagements au sein de l'équipe
- * * Prévenir un responsable de l'association en cas d'indisponibilité à assurer ses engagements momentanément ou définitivement
- * * Etre à l'écoute et accueillant envers tous les publics
- * * Observer, par respect des personnes, les règles de la confidentialité

A
Le

Nom et prénom du bénévole

Signature du
président de l'association

Signature

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Fait en 2 exemplaires